

ORGANISATION – DEVELOPPEMENT - TRANSMISSION

EDITO



Excellence Patrimoine est une société de conseil en organisation patrimoniale.

Notre mission principale est de vous conseiller en toute objectivité afin d'optimiser l'organisation, le développement et la transmission de vos actifs professionnels et privés.

Nous nous engageons à être présents à vos côtés dans toutes vos étapes patrimoniales.

Ce qui fait notre différence, c'est notre double expertise, tant sur le patrimoine professionnel que sur le patrimoine privé.

C'est cette double compétence que nous souhaitons mettre tous les jours au service de votre patrimoine.

EXCELLENCE PATRIMOINE

27 Avenue de l'Opéra

75 001 PARIS

Tél : 01 70 38 54 30

Fax : 01 70 38 51 51

www.excellencepatrimoine.fr



EXCELLENCE PATRIMOINE VOUS SOUHAITE DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEES !

Sommet européen des 8 & 9 décembre



Vingt ans après le Conseil européen de Maastricht, les chefs d'Etat et de gouvernement cherchent à remettre à plat l'union monétaire afin de trouver des solutions à la crise actuelle de la zone euro.

Nous revenons sur les points clés de ce sommet.

La convergence budgétaire

La convergence budgétaire consiste à harmoniser les préparations des budgets nationaux de façon à respecter le Pacte de stabilité, c'est-à-dire un niveau inférieur à 3% du déficit public et 60% de la dette rapportés au PIB (cf. *Tableau des finances publiques des pays de la zone €*).

Le rôle de la Commission européenne sera donc renforcé dans les préparatifs et la surveillance des budgets nationaux.

La modification des traités européens

La crise de la zone euro aura démontré que les traités qui régissent l'Union européenne n'étaient pas adéquats pour répondre à certaines situations. S'ils ne sont pas caducs, ils ont besoin d'être modifiés. Ce nouveau traité sera rédigé d'ici à Mars 2012.

Sanctions en cas de dérive budgétaire

Pour éviter toute dérive des budgets nationaux liée au non respect du Pacte de stabilité, le Conseil européen a décidé du principe de sanctions automatiques, sous forme d'amendes, si le déficit public dépasse le plafond de 3% du PIB ou si le seuil de la dette souveraine franchit 60% du PIB.

Rôle de la BCE (Banque Centrale Européenne)



Le nouveau président de la BCE, Mario DRAGHI, a refusé que l'institution joue le rôle du prêteur en dernier ressort des États.

NOS COMPETENCES AU SERVICE DE VOTRE PATRIMOINE

EXCELLENCE PATRIMOINE

SARL au Capital de 8 000 € - 27, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, Tél. : 01 70 38 54 30 Fax : 01 70 38 51 51 ; contact@excellencepatrimoine.fr www.excellencepatrimoine.fr SIRET 493 333 389 000 10 RCS de Paris, TVA : FR7849333389

Société de Courtage d'assurance : Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 07 023 363 ; www.oriass.fr

Conseiller en Investissements Financiers : Référencé par la Chambre des Indépendants du Patrimoine, sous le numéro A266400 ; association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Activité de Transactions sur Immeubles et Fonds de commerce : Carte Professionnelle n° T12007 délivrée par la Préfecture de Police de Paris ; garantie financière de la compagnie MMA-COVEA Risk, sise au 19,21 allées de l'Europe 92616 Clichy Cedex ;

NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR

Activité de Démarchage Bancaire et Financier Enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 2070619617VB



En revanche, la BCE s'attache de manière active à assurer le financement de l'économie. C'est ainsi, par exemple, qu'une nouvelle baisse des taux directeurs a été décidée le 9 Novembre dernier. Le taux de la BCE est actuellement fixé à 1,25%.

▪ **Rôle du FESF (*Fonds Européen de Stabilité Financière*)**

Le FESF est un fonds commun de créances approuvé par les 27 membres de l'Union européenne le 9 mai 2010. L'objectif de ce fonds est de préserver la stabilité financière en Europe en fournissant une assistance financière aux Etats de la zone euro en difficulté budgétaire. Le sommet européen est venu préciser le fonctionnement technique de ce fonds.



▪ **Tableau des finances publiques des 17 pays de la zone euro :**

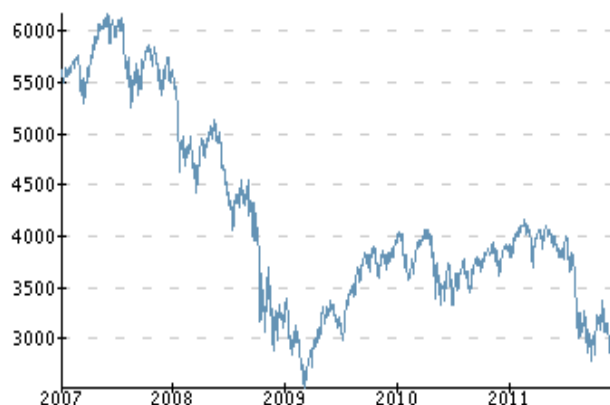


| | Déficit public en % du PIB | | Dettes en % du PIB | |
|------------|----------------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | 2011 | 2012 (prévision) | 2011 | 2012 (prévision) |
| Grèce | -8,9% | -7% | 162,8% | 198,3% |
| Italie | -4% | -2,3% | 120,5% | 120,5% |
| Portugal | -5,8% | -4,5% | 101,6% | 111% |
| Irlande | -10,3% | -8,6% | 108,1% | 117,5% |
| Belgique | -3,6% | -4,6% | 97,2% | 99,2% |
| France | -5,8% | -5,3% | 85,4% | 89,2% |
| Allemagne | -1,3% | -1% | 81,7% | 81,2% |
| Autriche | -3,4% | -3,1% | 72,2% | 73,3% |
| Malte | -3% | -3,5% | 69,6% | 70,8% |
| Chypre | -6,7% | -4,9% | 64,9% | 68,4% |
| Espagne | -6,6% | -5,9% | 69,6% | 73,8% |
| Pays Bas | -4,3% | -3,1% | 64,2% | 64,9% |
| Finlande | -1% | -0,7% | 49,1% | 51,8% |
| Slovaquie | -5,8% | -4,9% | 44,5% | 47,5% |
| Slovénie | -5,7% | -5,3% | 45,5% | 50,1% |
| Luxembourg | -0,6% | -1,1% | 19,5% | 20,2% |
| Estonie | 0,8% | -1,8% | 5,8% | 6% |

LE BAROMETRE DES MARCHES

| INDICES | VALEUR au 12/12/2011 | % depuis le 01/01/2011 |
|------------------------|----------------------|------------------------|
| CAC 40 | 3 097 | -18,58% |
| DOW JONES | 12 021 | +3,83% |
| NIKKEI | 8 552 | -16,40% |
| EURO/ DOLLAR | 1,32 | +0,01% |
| EURO/ YEN | 102 | -4,28% |
| OAT 10 Ans | 3,24% | - |
| Once d'Or | 1 667 \$ | +20,37% |
| Pétrole (Brent) | 107 \$ | +15,95% |

Evolution du CAC 40 depuis le 1^{er} Janvier 2007



NOS COMPETENCES AU SERVICE DE VOTRE PATRIMOINE

EXCELLENCE PATRIMOINE

SARL au Capital de 8 000 € - 27, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, Tél. : 01 70 38 54 30 Fax : 01 70 38 51 51 ; contact@excellencepatrimoine.fr www.excellencepatrimoine.fr SIRET 493 333 389 000 10 RCS de Paris, TVA : FR7849333389

Société de Courtage d'assurance : Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 07 023 363 ; www.orias.fr

Conseiller en Investissements Financiers : Référencé par la Chambre des Indépendants du Patrimoine, sous le numéro A266400 ; association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Activité de Transactions sur Immeubles et Fonds de commerce : Carte Professionnelle n° T12007 délivrée par la Préfecture de Police de Paris ; garantie financière de la compagnie MMA-COVEA Risk, sise au 19,21 allées de l'Europe 92616 Clichy Cedex

NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR

Activité de Démarchage Bancaire et Financier Enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 2070619617VB



Adhérent de la